



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
AVIS PUBLIC
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-03
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* :

- 1- Qu'un avis de motion a été donné le 7 avril 2026 concernant l'adoption du Règlement numéro 2026-03 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux et le projet fût également déposé et présenté. Des copies de ce projet ont été mises à la disposition du public lors de cette séance, et ensuite via le site Internet de la Municipalité;
- 2- Que ce projet de code d'éthique et de déontologie se résume comme suit :
 - Il énonce les principales valeurs de la Municipalité :
 - 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la Municipalité;
 - 2° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
 - 3° le respect et la civilité envers les autres membres d'un conseil de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
 - 4° la loyauté envers la Municipalité;
 - 5° la recherche de l'équité.
 - 6° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
 - Il énonce les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
 - De plus, il détermine les mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;
- 3- Que l'adoption de ce règlement se fera lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 5 mai 2026 à 19 h à l'Hôtel de Ville situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham.

Le projet de règlement numéro 2026-03 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux est disponible en communiquant avec l'Hôtel de ville situés au 118, avenue des Cèdres à Brigham entre 8 h 30 et midi et entre 13 h 00 et 16h30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 13 h 00 le vendredi. Le projet est également affiché sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Brigham, ce 14 avril 2026.

La directrice générale et greffière-adjointe,

Julia Girard-Desbiens